Syndicat Mixte
de l’Agglomération
Tourangelle



Révision du SCoT

Organisation de l’enquête publique avec les communes

14 décembre 2026 – 21 janvier 2027 • 12 permanences

Les grands principes du SCoT

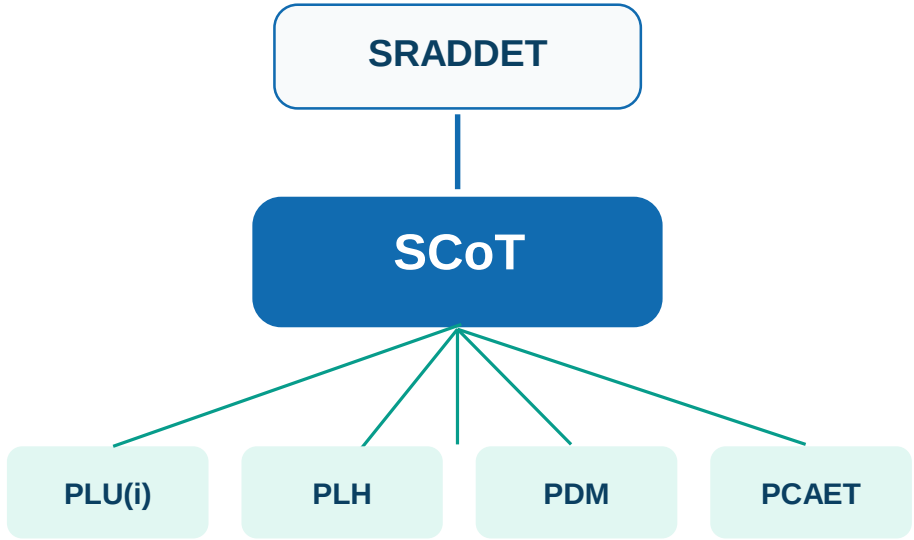
Le SCoT fixe les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme à long terme.

- 54 communes réparties dans 3 intercommunalités
- 1 091 km² • 397 029 habitants (population 2022)
- Un document « intégrateur », articulé avec les politiques locales

Les pièces officielles du SCoT sont disponibles sur notre site internet ici :

https://www.scot-agglotours.fr/le-scot/la-mise-en-revision/

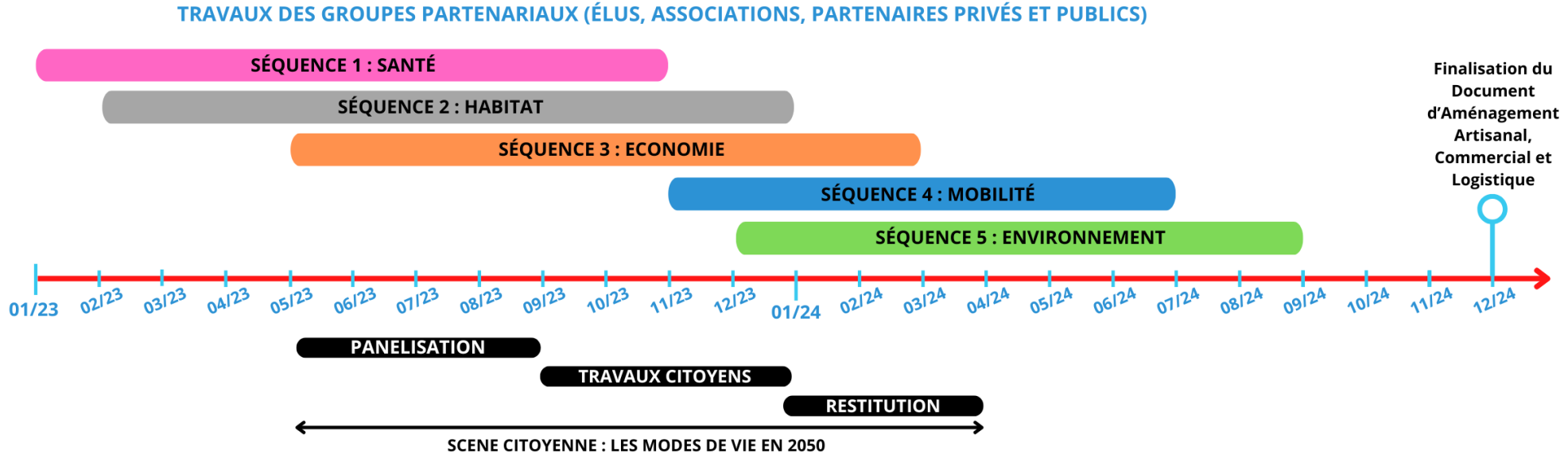
ARTICULATION DE LA COMPATIBILITE DES DOCUMENTS (schéma simplifié)



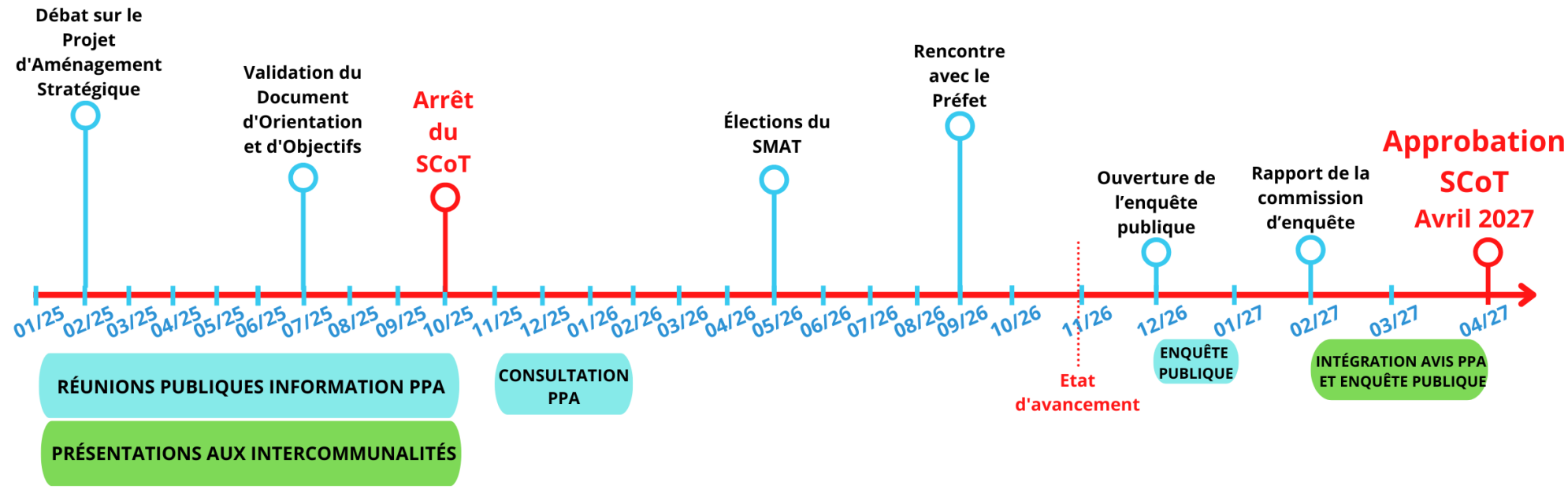
Préserver	Organiser	Accompagner
Sobriété foncière • espaces naturels et agricoles • paysages et patrimoine	Habitat • activités économiques • commerces • équilibre entre territoires	Adaptation climatique • santé • mobilités et cadre de vie

La démarche de révision du SCoT

Révision du SCoT 2023-2024



Révision du SCoT 2025-2027



Modalités de l’enquête publique
Du 14 décembre 2026 au 21 janvier 2027

OBJECTIF **Informer largement les habitants et leur donner les moyens de participer.**

Enquête en ligne par le SMAT

- Pièces officielles du SCoT sur le site internet avec mail de contact
- Registre en ligne

Campagne d’information du SMAT

- 2 annonces obligatoires dans 2 journaux
- Affichage de l’avis d’enquête publique dans chacune des 54 communes membres ainsi qu’au siege de chaque EPCI

Relais dans les communes

- Site Internet et réseaux sociaux
- Bulletins et panneaux communaux

Les supports de communication et les modalités de diffusion sont à coordonner avec les communes avant l’ouverture.

Permanences • Décembre 2026

CALENDRIER VALIDE PAR LA COMMISSION D'ENQUËTE

DATE	COMMUNE	LIEU	HORAIRE	COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
14/12	Ballan-Miré	Mairie	9h–12h	M.Roberto Fuentes
14/12	Monts	Mairie	14h–17h	M.Roberto Fuentes
15/12	Montlouis-sur-Loire	Mairie	9h–12h	M.Thierry Bouffort
15/12	Vouvray	Mairie	14h–17h	M.Thierry Bouffort

Permanences officielles • Janvier 2027

CALENDRIER VALIDE PAR LA COMMISSION D'ENQUËTE

DATE	COMMUNE / SECTEUR	LIEU	HORAIRE	COMMISSAIRES
07/01	Saint-Cyr-sur-Loire	Mairie	9h–12h	M.François Biaud
07/01	Tours Nord	Mairie	14h–17h	M.François Biaud
13/01	Tours Centre	Mairie	9h–12h	M.Thierry Bouffort
13/01	Tours Sud	Mairie	14h–17h	M.François Biaud
16/01	Joué-lès-Tours	Mairie	9h–12h	Les 3 commissaires
21/01	Azay-le-Rideau	Mairie	9h–12h	M.Roberto Fuentes
21/01	Saint-Pierre-des-Corps	Mairie	9h–12h	M.François Biaud
21/01	Sorigny	Mairie	9h–12h	M.Thierry Bouffort

Contribution des communes

Préparer

Nov.–déc. 2026

- Désigner un référent
- Trouver un lieu d'accueil pour la permanence et le dossier d'enquête

Informer

Avant ouverture

- Relayer les dates de l'enquête sur les supports de communication
- Prévoir un lieu d'affichage réglementaire (affiche jaune format A2)

Installer

Avant ouverture

- Réceptionner le dossier
- Informer les agents d'accueil
- Prévoir le materiel (table et chaises) pour exposer le dossier et pour la permanence
- Installer le dispositif d'enquête publique le 1er jour de l'enquête

Accompagner

Pendant l'enquête

- Maintenir l'accès au dossier
- Accueillir les commissaires lors des permanences
- Signaler toute difficulté au SMAT

Clôturer

Après l'enquête

- Mise à disposition du rapport et des conclusions de la commission d'enquête pendant 1 an

Contact SMAT : r.sicot@scot-agglotours.fr • www.scot-agglotours.fr